



HABCO

COMMERCIAL WARRANTY

TORONTO • ONTARIO • CANADA • T: 416-491-6008 • F: 416-491-6982 • servicesupport@habcomfg.com



HABCO MANUFACTURING INC. LIMITED COMMERCIAL WARRANTY

Effective : January 1, 2013

HABCO warrants to the End-User of a new HABCO commercial appliance (the "Product") that it be free from defects in material and workmanship, under normal commercial use, proper start-up, installation, maintenance and service in accordance with HABCO's printed instruction package supplied with the Product.

Three (3) Year Limited Parts and Labor Warranty

HABCO's obligation under this portion of the warranty is limited to repair or replacement, at HABCO's sole discretion, including labor charges, of defective parts or components, for a period three (3) years from the date of purchase by the End-User, not to exceed thirty-nine (39) months from the date of HABCO invoice for the Product to the Purchaser.

Additional Two (2) Year Limited Compressor Part Warranty

In addition to the limited warranty stated above, HABCO warrants the hermetically sealed compressor part only, and no other parts, components and/or labor for an additional two (2) years beyond the first three (3) year warranty period, not to exceed sixty-three (63) months from the date of HABCO invoice for the Product to the Purchaser, to be free from defects in material and workmanship under normal commercial use, proper maintenance and service in accordance with HABCO's printed instruction package supplied with each Product. HABCO reserves the option to repair or replace any defective compressor part at HABCO's sole discretion.

Warranty Limitations and Conditions

For the purpose of this limited warranty, the "End-User" means the first user of the product. The "Purchaser" shall mean the company or division of a company, or individual first invoiced by HABCO. This limited warranty applies only to the End-User and is not transferrable or assignable. The original Purchaser invoice, stating the End-User's company name and address, purchase date and serial number, shall be deemed proof of End-User and must be provided to HABCO to make a claim under this warranty.

No warranty work shall be performed unless prior authorization has been obtained from HABCO. The labor warranty shall include only standard straight time labor, defined as normal repair time/rates and reasonable travel time, during normal business hours, as determined and approved by HABCO. Service performed outside of normal business hours as determined and approved by HABCO, will be covered at standard straight time labor, defined as normal repair time/rates plus reasonable travel time, with any premium labor or other charges the sole responsibility of the End-User.

HABCO reserves the sole option to inspect and deem defective, materials and/or workmanship. HABCO reserves the sole option to limit effective warranty coverage to Purchaser's country of origin.

This limited warranty covers manufacturing defects in materials and workmanship encountered in normal, commercial use of the Product. Exclusions under this limited warranty include, without limitation, the following: normal wear components including, gaskets, seals, incandescent and/or fluorescent lamps and starters; power cords; damage due to improper use of electrical extension cords; damages arising from abuse, misuse, neglect or accident; cosmetic damage or damage to the interior or exterior finish; unauthorized service or alterations; damage as a direct result of transport and/or handling; damage due to painting, the application of decals or remanufacturing; adjustments; low voltage and/or inadequate power supply at location; excessive charges due to installed location; wait times and/or revisits due to inaccessibility; installation within residential, non-commercial and/or moving vehicles; excessive shipping costs; any labor not directly required for warranty repair such as unloading of contents; fire, water, lightning or other acts of God; consequential damages; nor does it include issues arising from improper installation or lack of basic preventative maintenance, including but not limited to condenser cleaning which is regular and appropriate to the location of the Product, all in accordance with HABCO's printed instruction package supplied with each Product. HABCO does not warrant uninterrupted or error-free operation of the Product.

Under no circumstances shall HABCO be liable for an amount greater than the actual purchase price of the Product. HABCO shall not be responsible for any incidental, consequential, special, punitive, direct or indirect loss, or economic loss, including without limitation, loss of goodwill, lost profits, or losses or damages arising from food or product spoilage, whether or not on account of refrigeration failure.

HABCO shall not be liable in any manner for any default or delay in performance hereunder caused by or resulting from any contingency beyond HABCO's control including, but not limited to, war, acts of terrorism, government restrictions or restraints, strikes, lockouts, injunctions, fire, floods, acts of nature, short or reduced supply of raw materials, or discontinuance of parts by the original manufacturer.

All other warranties and conditions express or implied, and whether arising by law, by statute, by course of dealing or usage of trade, including without limitation implied warranties of merchantability, merchantable quality and fitness for a particular purpose are hereby disclaimed. HABCO's sole liability is limited to the warranty set out herein and there are no warranties, which extend beyond the terms of this warranty.

HABCO does not authorize any representative or other person to create or assume for it any warranty obligation or liability other than such as expressly set forth herein.

HABCO will provide an authorization number for the return of defective parts, which must be returned within thirty (30) days of the date on which service occurs.



HABCO

COMMERCIAL WARRANTY

TORONTO • ONTARIO • CANADA • T: 416-491-6008 • F: 416-491-6982 • servicesupport@habcomfg.com



**HABCO MANUFACTURING INC.
GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE**

Efficace : 1 janvier 2013

HABCO garantit à l'utilisateur final qu'un nouvel appareil commercial HABCO (le « produit ») est exempt de tout vice de matériau et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation commerciale, de mise en marche, d'installation, d'entretien et de service, conformément aux directives imprimées fournies par HABCO avec le Produit.

Garantie limitée de trois (3) ans sur les pièces et la main-d'œuvre

L'obligation de HABCO en vertu de cette partie de la garantie est limitée à la réparation ou au remplacement, à la seule discrétion de HABCO, et comprend les frais de main-d'œuvre, les pièces ou les composants défectueux pour une durée de trois (3) ans à compter de la date d'achat par l'utilisateur final, ne devant pas dépasser trente-neuf (39) mois à compter de la date de la facture du produit HABCO de l'acheteur.

Extension de garantie limitée de deux (2) ans sur le compresseur

En sus de la garantie limitée énoncée ci-dessus, HABCO garantit le compresseur hermétique uniquement, et aucune autre pièce, aucun composant et/ou aucune main-d'œuvre pour une période supplémentaire de deux (2) ans au-delà de la première période de garantie de trois (3) ans, ne devant pas dépasser soixante-trois (63) mois à compter de la date de la facture du produit HABCO de l'acheteur, pour être exempt de tout vice de matériau et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service conformément aux directives imprimées fournies par HABCO avec chaque produit. HABCO se réserve le droit de réparer ou de remplacer toute pièce défectueuse du compresseur à sa seule discrétion.

Limitations et conditions de garantie

Aux fins de la présente garantie limitée, l'« utilisateur final » est le premier utilisateur du produit. L'« acheteur » désigne la société ou une division de la société, ou une personne facturée en premier par HABCO. Cette garantie limitée s'applique uniquement à l'utilisateur final et n'est ni transférable ni cessible. La facture originale de l'acheteur, indiquant la dénomination sociale et l'adresse de la société de l'utilisateur final, ainsi que la date d'achat et le numéro de série, est réputée être un justificatif de l'utilisateur final et doit être transmise à HABCO pour adresser une réclamation en vertu de cette garantie.

Aucun travail relatif à la garantie ne sera effectué à moins qu'une autorisation préalable n'ait été obtenue auprès de HABCO. La garantie de main-d'œuvre doit uniquement comprendre une main-d'œuvre aux heures normales, définies comme des heures/taux de réparation normaux et un temps de déplacement raisonnable, aux heures de bureau normales, telles qu'établies et approuvées par HABCO. Tout entretien effectué en dehors des heures de bureau normales établies et approuvées par HABCO, sera réalisé par une main-d'œuvre aux heures normales, définies comme des heures/taux de réparation normaux en plus du temps de déplacement raisonnable; toute main-d'œuvre supplémentaire ou autre frais est à la seule charge de l'utilisateur final.

HABCO se réserve le droit d'inspecter les défauts de matériau et/ou de fabrication et de les considérer comme tels. HABCO se réserve le droit de limiter la couverture de la garantie uniquement au pays d'origine de l'acheteur.

La présente garantie limitée couvre les vices de matériau et de fabrication rencontrés lors d'une utilisation normale et commerciale du produit. Les exclusions en vertu de cette garantie limitée comprennent notamment ce qui suit : usure normale des composants, y compris les joints d'étanchéité, les joints, les interrupteurs et les lampes incandescentes et/ou fluorescentes; les cordons d'alimentation; les dommages dus à une mauvaise utilisation des rallonges électriques; les dommages découlant d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une négligence ou d'un accident; les défauts ou les détériorations des finitions intérieures ou extérieures; l'entretien ou la transformation non autorisés; les dommages dus directement au transport et/ou à la manutention; les dommages dus à la peinture, à l'application de décalcomanies ou à une remise à neuf; les ajustements; la basse tension et/ou l'alimentation inadaptée à la situation; les frais supplémentaires en raison de l'emplacement d'installation; le temps d'attente et/ou la revisite en raison de l'inaccessibilité; l'installation dans des véhicules résidentiels, non commerciaux et/ou mobiles; les frais de port excessifs; toute main-d'œuvre n'étant pas directement nécessaire à la réparation sous garantie telle que le déchargement des matières; le feu, l'eau, la foudre ou autres catastrophes naturelles; les dommages indirects; et n'incluent pas non plus les problèmes découlant d'une mauvaise installation ou d'un manque d'entretien préventif de base, y compris, mais non de façon limitative, le nettoyage du condenseur qui est régulier et approprié à l'emplacement du produit, tout cela en conformité avec les directives imprimées de HABCO fournies avec chaque produit. HABCO ne garantit pas un fonctionnement du produit ininterrompu ou exempt d'erreur.

En aucun cas, les montants éventuellement dus par HABCO ne pourront excéder le prix d'achat réel du produit. HABCO ne pourra pas être tenu responsable de toute perte accidentelle, consécutive, particulière, punitive, directe ou indirecte, ou de tout préjudice pécuniaire, y compris, mais non de façon limitative, la perte de clientèle, la perte de profits, ou encore des pertes ou dommages suite à la détérioration d'aliments ou d'autres produits, en raison d'une panne d'un système de réfrigération ou de tout autre facteur.

HABCO ne peut être aucunement tenu responsable de tout défaut ou délai de performance causé par, ou résultant de tout événement ne relevant pas de HABCO, y compris, mais non de façon limitative, les actes de terrorisme, les restrictions ou les contraintes gouvernementales, les grèves et/ou les lock-out, les injonctions, les incendies, les inondations, les phénomènes naturels, le manque ou la disponibilité réduite des matières premières ou la cessation de la production de pièces par le fabricant original.

Toutes autres garanties et conditions, expresses ou implicites, et qu'elles soient prévues par la loi ou qu'elles relèvent des pratiques habituelles ou des usages commerciaux, y compris, mais non de façon limitative, les garanties implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier sont exclues des présentes. La responsabilité de HABCO se limite à la garantie énoncée dans les présentes et aucune autre garantie que celles mentionnées dans les présentes n'est donnée.

HABCO n'autorise aucun représentant ou autre personne à créer ou assumer pour elle des obligations ou responsabilités autres que celles expressément énoncées.

HABCO fournira un numéro d'autorisation pour le retour des pièces défectueuses, qui doivent être retournées dans les trente (30) jours suivant la date de prestation du service.